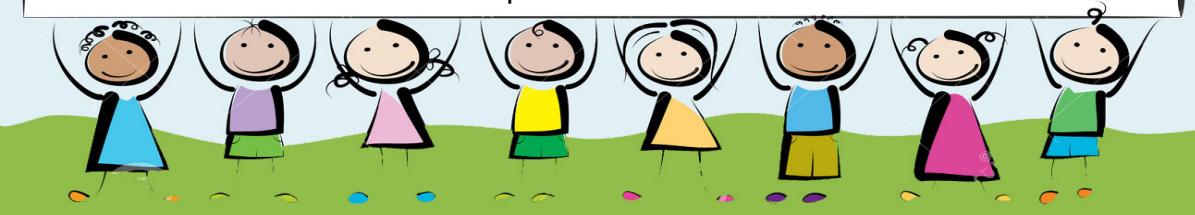


CENTRE AÉRÉ MUNICIPAL

Mairie du Rove : 4 rue Jacques Duclos 13740 le Rove Tél: 04.91.46.80.00



pour les
4-12 ans

Gymnase
Municipal
du Rove

VACANCES DE LA TOUSSAINT du 21 au 31 octobre 2019 de 8h15 à 17h

Une nouvelle formule d'inscription a été mise en place.

Merci de remplir les documents 1 et 2 (recto-verso) et de les rapporter en Mairie.

INSCRIPTIONS du 30 septembre au 4 octobre de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 (sauf vendredi 17h)

Document 1 : fiche d'inscription + règlement

Document 2 : fiche de renseignements + fiche sanitaire

Pièces obligatoires à fournir : Justificatif de domicile et carnet de santé à jour



DOCUMENT 1

FICHE D'INSCRIPTION

REmplir ce questionnaire avec précision et en totalité

*REmplir une fiche par enfant *

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ENFANT :

Nom.....

Prénom.....

Date de naissance..... Sexe: M / F

Préciser si régime alimentaire ou allergie spécifique :

Période(s) souhaitée(s)

1. Du lundi 21/10/19 au vendredi 25/10/19 = 5j

2. Du lundi 28/10/19 au jeudi 31/10/19 = 4j

Modalités de paiement (par chèque de préférence)

Les chèques doivent être remis à l'inscription,
et établis à l'ordre du Trésor Public.

Tarifs

Quotient familial	Tranche 1 0-300€	Tranche 2 301-600€	Tranche 3 601-900€	Tranche 4 > 900€
Journée	1,50€	3,60€	6€	9€
Repas (obligatoires)	2€	2€	2€	2€
Total / Jour	3,50€	5,60€	8€	11€

Calculez votre quotient familial sur : www.caf.fr

Calcul du prix du séjour

Nombre de jours d'inscription

Prix du séjour :€ xJ=€

N° d'allocataire CAF :

Pour les tranches 1, 2 et 3, fournir l'attestation CAF pour justifier votre quotient familial. Sans ce document, la tranche 4 sera appliquée par défaut.

NB : La Mairie est habilitée à prendre connaissance des ressources et aides perçues par les familles par l'intermédiaire du site C.A.F PRO.

Nous vous informons que la Caisse d'allocations familiales met à notre disposition un service internet à caractère professionnel qui nous permet de consulter les éléments de votre dossier nécessaires à l'exercice de notre mission. Conformément à la loi «informatique et libertés» n°78-17 du 6 janvier 1978, nous vous rappelons que vous pouvez vous opposer à la consultation de ces informations en nous contactant.

Dans ce cas, il vous appartient de nous fournir les informations nécessaires au traitement de votre dossier.

